

2.2 Area [ha]:

1751.69

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3150			0.04		M	B	C	A	A
3260					M	D			
5130					P	A	C	B	A
6210			68.04		G	A	A	B	A
6410			0.22		G	B	B	C	C
6430			0.17		M	C	C	C	C
6510			171.08		G	A	B	B	B
7140					P	A	C	B	A
7220					G	B	C	B	B
8210			0.14		G	A	C	A	A
8220			11.05		G	A	B	A	A
9110			121.86		G	A	C	B	A
9130			152.62		G	A	C	B	A
9160			37.16		G	A	C	B	A
9180					P	D			
91E0			8.3		G	A	B	A	A

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species	Population in the site	Site assessment

G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D		A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.	
F	1163	Cottus gobio			p				C	M	C	B	C	B	
P	1381	Dicranum viride			p				P	G	B	B	B	B	
I	1065	Euphydryas aurinia			p				C	M	A	B	C	B	
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				P	DD	D				
I	1060	Lycaena dispar			p				P	DD	C	B	C	B	
M	1323	Myotis bechsteinii			p	20	70	i	P	M	B	B	C	B	
M	1324	Myotis myotis			r	350	400	i		G	B	B	C	A	
P	6985	Vandenboschia speciosa			p				R	M	B	B	B	B	

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species					Population in the site				Motivation					
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
P		Aceras anthropophorum						P			X			
I		Aricia agestis						P			X			
P		Berberis vulgaris						P			X			
P		Campanula glomerata						P			X			
P		Campanula patula						P			X			
P		Carex pulicaris						P			X			
P		Carex riparia						P			X			
P		Catabrosa aquatica						P			X			
I		Chorthippus albomarginatus						P			X			
P		Corynephorus canescens						P			X			
P		Dactylorhiza incarnata						P			X			
I		Decticus verrucivorus						P			X			
P		Epipactis palustris						P			X			
P		Eriophorum latifolium						P			X			
P		Eriophorum polystachion						P			X			
P		Euphrasia nemorosa						P			X			
I		Eupithecia insigniata						P			X			

I		Euthystira brachyptera						P			X			
I		Hipparchia semele						P			X			
P		Juniperus communis						P			X			
P		Linum tenuifolium						P			X			
P		Melampyrum cristatum						P			X			
M	1312	Nyctalus noctula						P	X		X			
I		Oedipoda caerulescens						P			X			
I		Omocestus ventralis						P			X			
P		Ononis spinosa						P			X			
P		Ophioglossum vulgatum						P			X			
P		Ophrys apifera						P			X			
P		Ophrys fuciflora						P			X			
P		Ophrys insectifera						P			X			
P		Orchis morio						P			X			
P		Pedicularis palustris						P			X			
M	1329	Plecotus austriacus						P	X		X			
I		Polyommatus (Lysandra) bellargus						P			X			
I		Pyrgus serratulae						P			X			
I		Rhyparia purpurata						P			X			
P		Salvia pratensis						P			X			
I		Scopula tessellaria						P			X			
P		Serratula tinctoria						P			X			
P		Stachys alpina						P			X			
P		Valeriana dioica						P			X			
P		Veronica verna						P			X			
P		Viola canina						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** IV, V: Annex Species (Habitats Directive), A: National Red List data; B: Endemics; C: International Conventions; D: other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N16	24.7
N06	0.1
N07	1.4
N09	3.8
N10	11.5
N17	18.6
N27	38.0

N26	1.3
N22	0.6
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone est située entre le Grunewald et la région du Mullerthal, autour des localités de Junglinster, d'Altlinster, de Bourglinster, de Godbrange, de Oberanven et d'Ernster. L'Ernz blanche traverse le site du sud au nord de Eisenborn à Koedange. Milieu physique :Le site présente un relief ondulé caractérisé par un paysage de collines partiellement mouvementé par des failles. Les couches géologiques affleurant sur le territoire font partie du système triasique et liasique. Sur une partie du site, affleure le Keuper à marnolites compactes, dernière assise du Trias. Il se compose de marnes bariolées, dans lesquelles sont intercalés des bancs de dolomie. Sur le Keuper repose le Rhétien, assise de séparation entre le Lias et le Trias, formée par les argiles feuilletées sombres, surmontées d'une couche de grès ou de conglomérats et terminée par les argiles de Levallois. Le Rhétien est recouvert par l'Hettangien inférieur (couches à *Psiloceras planorbis*), première assise du Lias. Il est constitué de marnes grises, gréseuses, très fossilifères, avec intercalation de bancs de calcaire. Les sols argileux à argileux lourds, non gleyifiés sur substrat de marnes dominant dans la zone. Ce type de sol occupe environ la moitié du site. Les colluvions et surtout les alluvions occupent les vallées de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire. Dans la partie au Nord de la zone, à proximité de la localité de Godbrange, les flancs exposés vers l'ouest des vallées de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire ainsi que des massifs forestiers du Groëbësch et du Schwäibësch sont couverts par des sols sableux, limono-sableux et sableux-limoneux, non gleyifiés. Occupation du sol :Un peu moins de la moitié du site est couverte par des territoires agricoles surtout exploités en tant que prairies et pâturages (9/10e de la surface agricole). Les cultures annuelles ne représentent qu'1/16e de la surface agricole. Il subsiste encore quelques prairies humides et mésophiles, ainsi que des vergers. Les prairies humides sont surtout situées dans la vallée de l'Ernz blanche autour de la localité de Koedange. Les forêts occupent à peu près 2/5e du site et sont composées à 3/5e de feuillus et à 2/5e de résineux. Ces forêts sont généralement situées sur les pentes des vallées de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire ou constituent des massifs sur les collines. Les hêtraies mésophiles constituent les formations forestières feuillues les plus fréquentes. Les pelouses calcaires couvrent plus d'1/25e de la zone.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 15 types d'habitats de l'annexe I, dont trois sont prioritaires, et se prête à la restauration d'un autre type d'habitat. Les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (6210*), habitat prioritaire particulièrement riche en espèces menacées de la faune et de la flore, constitue l'intérêt principal de la zone. La surface couverte par ce type d'habitat est une des plus importantes du pays entier. Par endroits, ces pelouses sont associées aux prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) ainsi qu'au rares formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130). Les prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) sont également bien représentées. À noter encore le potentiel pour la restauration de tourbières de transition et tremblantes (7140) au niveau des zones humides. Le Cuivré des marais *Lycaena dispar* est présent au niveau des prairies mésophiles et humides ainsi que les zones de succession le long des cours d'eau. En outre, ces mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430), à développer davantage, accueillent l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*), espèce de papillon prioritaire qui est également recensée au niveau des pelouses sèches de la zone. Il y a encore lieu de mentionner que les habitats prémentionnés présentent un grand potentiel pour la restauration d'une autre espèce de papillon, le Damier de la succise *Euphydryas aurinia*. Des sections de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire correspondent aux rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* (3260), qui confèrent à cette zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour le Chabot commun *Cottus gobio*. Le long de l'Ernz blanche quelques forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*), habitat prioritaire, existent. Au niveau des autres habitats forestiers on rencontre les hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9110) et de l'*Asperulo-Fagetum* (9130) ainsi que les chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (9160). Les forêts sont riches en roches et falaises qui présentent majoritairement les caractéristiques de pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220), cependant quelques-unes sont à qualifier en tant que pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210). Des stations isolées abritent également des forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (9180*), habitat prioritaire. En ce qui concerne les chauves-souris inféodées aux milieux forestiers, il y a lieu de mentionner le Grand Murin *Myotis myotis* et le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* qui figurent sur l'annexe II de la directive « Habitats ». Par rapport aux espèces floristiques de la même annexe, la présence de la mousse Dicrane vert *Dicranum viride* et celle de la fougère *Trichomanes* remarquable *Trichomanes speciosum* est à souligner. À noter encore une station avec une source pétrifiante avec formation de travertins (*Cratoneurion*) (7220*), habitat prioritaire. Finalement, des lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* (3150) sont présents dans la zone. Autres intérêts écologiques :La mosaïque de structures paysagères avec les pelouses sèches et mésophiles, les habitats rocheux et les plans d'eau explique la présence à la fois du Lézard des murailles *Podarcis muralis*, du Lézard des souches *Lacerta agilis* et de la Coronelle lisse *Coronella austriaca*, ainsi que de l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*. Au-delà, les pelouses sèches abritent une richesse exceptionnelle d'espèces de la faune, surtout de l'entomofaune, et de la flore, notamment d'orchidées et de la bryoflore, souvent très rares dans nos régions. Les forêts de la zone constituent un corridor écologique pour le Chat sauvage *Felis silvestris*. La zone revêt également une importance pour nombreuses espèces visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux ». Les zones agricoles, présentant encore de nombreuses structures paysagères telles que haies, lisières, rangées d'arbres et vergers, et avec leurs milieux humides et secs exploités de façon extensive, abritent la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* ainsi qu'un des derniers sites de nidification de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* du pays. Ces habitats accueillent également les deux Milans royal *Milvus milvus* et noir *Milvus migrans*, la Cailles des blés *Coturnix coturnix*, l'Alouette des champs *Alauda arvensis* ou encore le Torcol fourmilier *Jynx torquilla*, ainsi que le Pipit farlouse *Anthus pratensis* et le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*. Il y a encore lieu de citer la présence en période de nidification du Râle des genêts *Crex crex*. Le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* y est rencontré en période de migration et la Grande Aigrette *Casmerodius albus* (syn. *Egretta alba*) est un hivernant régulier. Le Râle d'eau *Rallus aquaticus* niche au niveau des roselières de la zone. La Cigogne noire *Ciconia nigra* peut être observée se nourrissant au niveau des zones humides et cours d'eau et niche dans les massifs forestiers de la zone. Concernant d'autres espèces inféodées aux habitats forestiers, le Pic noir *Dryocopus*

martius est rencontré notamment dans les hêtraies de la zone tandis que le Grand-duc d'Europe Bubo bubo et le Faucon pèlerin Falco peregrinus sont présent dans les falaises.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
H	K02		i
L	A04		i
M	G01.02		i
M	B02		i
M	K02.03		i
H	G05.01		i
L	D04.02		o
L	K01.01		i
M	A08		i
L	B01.02		i
M	E01		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
L	A04		i
M	B02		i
M	A04.02.02		i
L	K01.01		i
M	A03.02		i
L	A03		i
L	D04.02		o
M	A04.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification, T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU05	31.4	LU07	77.7	LU02	31.4

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU06	Vallée de l'Ernz blanche	/	
LU02	Amberkneppchen	*	3.2
LU02	Aarnescht	+	4.3
LU05	Natur- & Geopark Mëlldall	*	31.4
LU06	Grunewald	/	
LU02	Weimericht	*	5.8
LU06	Vallée de l'Ernz noire / Beaufort / Berdorf	/	
LU02	Kéidenger Brill - Soup	*	7.6
LU07	Vallée de l'Ernz Blanche de Bourglinster à Fischbach	*	34.9
LU07	Région de Junglinster	*	42.8
LU02	Ronnheck	+	10.5

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Pelouses calcaires de la région de Junglinster ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a666/jo#

6. SITE MANAGEMENT

[Back to top](#)

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/> Yes	Name: Pelouses calcaires de la région de Junglinster Link: https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/LU0002015_LU0002005_LU0001045_LU0001020.pdf
<input type="checkbox"/> No, but in preparation	
<input type="checkbox"/> No	

6.3 Conservation measures (optional)

Les principes de gestion à appliquer à ce site devront surtout prendre en compte la présence des pelouses calcaires très répandues dans la région. Vu la fréquence de ce type d'habitat, une gestion intégrée des pelouses présentes pourrait être définie. En effet, la plupart de ces prairies sont issues d'un pâturage extensif, jadis très répandu dans la région. Actuellement une partie de ces pelouses sont délaissées et elles sont menacées par l'envahissement des ligneux. Vu qu'il sera très difficile de recréer ce type d'habitat si l'embroussaillage a dépassé un certain stade, il faudra s'efforcer de maintenir et de réintroduire une gestion dans les zones actuellement abandonnées. D'autre part, le pâturage itinérant à l'aide de moutons ou de bovins a été remplacé par un pâturage continu par des bovins conduisant souvent à des effets de surpâturage en été. Afin d'éviter ce phénomène, l'élaboration de plans de pâturage établis en collaboration avec les agriculteurs concernés, est nécessaire. Des contrats de gestion tels qu'ils sont prévus dans le programme 'Nature 2000' pourront assurer une continuité pour la gestion de ces habitats très importants. Pour les formations de Juniperus présentes dans le site se pose le problème de la régénération du genévrier. Un programme d'étude spécifique devrait être lancé pour étudier ce problème. Il semble que des courtes périodes d'abandon sont nécessaires pour permettre l'établissement des jeunes plants. Les prairies à molinie présentes dans le site comptent parmi les plus belles de tout le pays. Leur gestion est actuellement assurée par des contrats d'extensification conclus dans le cadre du projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement. Les restes de forêts alluviales du site devront être gérés de telle manière que leurs fonctions écologiques soient optimisées. Cet aspect devra primer sur les considérations économiques pour ce type de milieu. Cette remarque vaut également pour les hêtraies calcicoles et les hêtraies à Ilex. Les autres types de forêts feuillues devront être gérés selon les principes d'une sylviculture proche de la nature. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :

- 1° rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) : a) amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire ainsi que de leurs affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;
- 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire ainsi que de leurs affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;
- 3° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*) : a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire ainsi que de leurs affluents ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) abandon de l'exploitation ;
- 4° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) : a) restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ;
- 5° restauration des tourbières de transition et tremblantes (7140) : a) restauration des tourbières et autres zones humides ; b) restauration de la situation hydrologique naturelle des zones humides ; c) abandon de l'exploitation ;
- 6° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410) : a) restauration et extension surfacique des prairies humides à *Molinie* ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais *Lycaena dispar* : a) restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (6210*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des pelouses sèches ; b) maintien et amélioration de la diversité structurale ; c) gestion par pâturage ou fauchage extensif ; d) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (5130) : a) restauration des formations à *Genévrier* ; b) gestion par pâturage extensif ou fauchage pluriannuel ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 11° maintien, voire

rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) : a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ; b) renonciation à l'emploi d'insecticides ; 12° restauration de la population du Damier de la succise *Euphydryas aurinia* : a) préservation et restauration des pelouses sèches ou prairies mésophiles, riches en scabieuse *Scabiosa* sp. ; b) gestion par pâturage ou fauchage très extensif ou très tardif ; c) amélioration de la connectivité écologique ; d) renonciation à l'emploi de fertilisants et d'insecticides ; 13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) et des hêtraies du Luzulo-Fagetum (9110), ainsi que des chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinus betuli* (9160) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) aménagement d'îlots de vieillissement ; 14° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin *Myotis myotis* : a) préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ; b) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ; c) préservation et restauration des bocages, bosquets et ripisylves ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) prévention de la pollution lumineuse ; 15° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* : a) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) préservation et restauration de mardelles ; d) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ; 16° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Dicrane vert *Dicranum viride* : a) préservation et restauration des futaies feuillues ; b) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; c) aménagement d'îlots de vieillissement ; 17° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement d'îlots de vieillissement ; 18° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) : a) préservation et restauration des falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 19° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) (7220*) : a) conservation et restauration des sources pétrifiantes ; b) préservation de l'écoulement ; c) installation d'un périmètre de protection autour des sources pétrifiantes ; 20° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Trichomanes remarquable *Trichomanes speciosum* : a) préservation et restauration des falaises et roches ; b) installation d'un périmètre de protection autour des falaises et roches, et aménagement d'îlots de vieillissement ; 21° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des lacs et plans d'eau eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) : a) préservation et restauration des plans d'eau ; b) aménagement de bandes de protection herbagères autour des plans d'eau.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001020

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).